

Nom	Prénom
Rue et numéro	NPA et localité
Date de naissance	N° AVS
Tél. fixe	Tél. mobile
Courriel	
Autorité parentale	

Membres de ma famille, logeant sous le même toit que moi et faisant déjà partie de la société (indications nécessaires pour les «forfaits famille»):

Nom	Prénom	Age

Je demande mon adhésion à la FSG Courroux-Courcelon, par ce biais à l'ACJG (association cantonale) et à la FSG (association fédérale), en intégrant le groupe:

Parents et enfants	Gym et Danse actives	Dames seniors
Gymnastique infantine	Actives	Hommes
Agrès jeunesse	Actifs – mixte	Hommes seniors
Athlétisme jeunesse	35+	Membres libres
Gym et Danse jeunesse	Course	
Course jeunesse	Dames	

En adhérant à la FSG Courroux-Courcelon, j'autorise la publication de photos sportives me représentant dans le cadre des activités de la société, notamment sur le site et la page Facebook de la société.

Je confirme avoir pris connaissance de l'extrait des statuts figurant ci-dessous et je m'acquitterai de ma cotisation pour chaque année entamée.

Lieu et date Signature (respectivement autorité parentale)

Formulaire à retourner à la monitrice / au moniteur du groupe ou par courrier / courriel.

**Extrait des statuts de la FSG Courroux-Courcelon:**

Art. 11

c) Devoirs des membres: les membres ont pour principales obligations de:

1. s'acquitter des tâches annuelles proposées par les CA et CT;
2. s'investir pour la bonne marche de la FSG CC;
3. payer les cotisations.

Art. 12 Démission

Tout membre désirant se retirer de la FSG CC doit présenter sa démission par écrit au président du CA et en informer son moniteur.

Art. 37

Les cotisations sont encaissées chaque année. Elles peuvent être réduites ou supprimées pour un membre qui en fait la demande au CA pour une raison valable. Le devoir de cotisation débute avec l'admission dans la FSG CC. En cas de démission, la cotisation est due pour toute l'année en cours.

Les statuts complets peuvent être consultés auprès du comité administratif.